Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

3C. RÈGLEMENT GRAPHIQUE N°2

AVREMESNIL

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5
A B C D

VERSION POUR APPROBATION - MARS 2026

géostudio · AD · gamma · NOWSCOPIA · capla architecture

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

- Limite de zone
- Limite parcellaire (PCI Vecteur Millésime 2025)
- Bâtis

2. PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

- Eléments du patrimoine naturel et paysager (L.151-23 CU)
- Eléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Elément du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Eléments du patrimoine bâti (L.151-19 CU)
- Eléments du patrimoine bâti à préserver (L.151-19 CU)
- Mare (L.151-23 CU)
- Zone d'expansion des ruissellements
- Zones humides (L.151-23 CU)

3. AUTRES INFORMATIONS

- Zone couverte par le Plan de Prévention du Risque d'inondation de la vallée de la Saâne et de la Vienne (PPRi)

0 250 500 m